

l'assurance-chômage et faire disparaître un grand nombre de ses modalités. Il y a quelques années, la Commission Gill nous signalait plusieurs abus. Ses recommandations sont restées lettre morte pour la plupart. Malheureusement, la nouvelle loi adoptée par le Parlement au cours de la dernière session est encore pire que l'ancienne. Le but de l'assurance-chômage consistait à assurer des prestations aux gens incapables d'obtenir du travail et dont le revenu était insuffisant, non de servir de supplément au revenu de gens qui avaient touché une rémunération au-dessus de la moyenne au cours de leur emploi saisonnier.

Un exemple que je citais dernièrement a bouleversé, paraît-il un des fonctionnaires du syndicat des pêcheurs de la Colombie-Britannique. Il s'agissait, en l'occurrence, d'un jeune pêcheur propriétaire d'un bateau de pêche, qui exerça son métier durant 70 jours l'an dernier. La valeur brute de ses prises était de \$54,000; il donne 15 p. 100 de ce montant à son camarade, conformément aux dispositions d'un contrat. Le coût du matériel non récupérable, l'essence, les vivres, etc., y compris la moins-value dans le cas de son bateau, s'élevait à \$5,000. Le reste de la somme fut déposé à la banque. Au cours de l'hiver, il suivit un cours sous les auspices du ministère de la Main-d'œuvre et toucha des prestations d'assurance-chômage durant les mois de l'hiver où lui et sa femme n'étaient pas en vacances dans le Sud. Ce cas n'est peut-être pas typique, mais il est authentique. Il n'enfreint pas la loi, mais une loi qui permet de telles choses est stupide et exige des modifications.

En outre, il faut que les taux d'impôt soient de nature à encourager les gens à travailler. Cela s'applique tout aussi bien dans le cas d'un vieillard pensionné, vivant d'un supplément de revenu, que dans celui des gens des professions libérales et des directeurs. Il faut un stimulant au travail, à l'action. Nous devons assurer des stimulants pour permettre aux affaires de prendre de l'expansion. Les hommes d'affaires devraient pouvoir préparer l'avenir avec la certitude que les règlements ne seront pas modifiés subitement ou sans nécessité. Enfin, et c'est ce qui importe avant tout, un contrôle efficace doit s'exercer sur le pouvoir des monopoles. En effet, il n'y a pas d'autre moyen de financer le plein emploi sans inflation. Je définis ici le plein emploi. Dans ce contexte-ci, il signifie un niveau d'emploi d'environ 97 p. 100, autrement dit, que le chômage s'élève à 3 p. 100 environ, comme au début de l'après-guerre. Les méthodes actuelles du gouvernement ne sauraient s'appliquer. Les gros syndicats puissants doivent limiter leurs revendications et les grosses sociétés puissantes doivent transmettre les économies qui en résultent au consommateur.

• (1640)

C'est avec intérêt que j'ai écouté le discours du député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent). Bien qu'il ait loué certaines de mes déclarations précédentes, je crains que le régime économique qu'il nous a décrit cet après-midi soit celui du London School of Economics à un moment où ses conclusions étaient déjà périmées. C'est le genre de régime qui ne convient vraiment pas au monde où nous vivons. Je crois qu'il est possible de financer le plein emploi sans inflation, aujourd'hui, mais nous devons tout d'abord nous arrêter à la réalité dans laquelle nous vivons et non à celle d'il y a quelques décennies.

En faisant des recherches pour mon bouquin «Agenda: A Plan for Action», j'ai découvert que seulement 3 des 15 pays étudiés avaient un taux de chômage supérieur en moyenne à 3 p. 100. Ces trois pays étaient le Canada, les

États-Unis et l'Italie. Le taux moyen des 15 pays était d'environ 2 p. 100 et, bien sûr, bon nombre d'entre eux avaient un taux encore plus faible. C'est le Canada qui avait le pire taux des 15. Je crois donc qu'il est juste de dire que nous savons financer le plein emploi.

Quand je dis que nous savons financer le plein emploi, je parle d'un régime économique traditionnel. L'économiste orthodoxe moyen sait comment travailler de concert avec la direction de façon à assurer la pleine utilisation des ressources de recherche. Dans de nombreuses parties du monde on nous en a fourni des preuves: au Japon, en Suisse, en Allemagne, dans les pays Nordiques, en Australie, en Nouvelle-Zélande et dans bon nombre d'autres pays. Ce que nous ne savons pas faire c'est financer le plein emploi sans provoquer simultanément l'inflation. Toutefois, contrairement à ce qu'on croit souvent, je crois que c'est possible.

Tout d'abord, il nous faut bien reconnaître la nature de notre économie. C'est une économie divisée. Ce n'est pas une économie fondée entièrement sur le marché: c'est une économie dont une partie est fondée sur le marché, et dont l'autre est rigide. Il nous faut reconnaître qu'il y a des salaires qui sont fixés par entente individuelle, et d'autres qui le sont par contrat syndical. Il nous faut reconnaître que certaines entreprises travaillent sur le principe de la concurrence, alors que certaines des industries géantes sont assez puissantes pour contrôler les prix et la situation du marché.

Dans notre économie, les gros syndicats puissants profitent de leur monopole pour faire augmenter les coûts. Pour compenser cette augmentation, les grosses industries puissantes augmentent à leur tour les prix. D'aucuns soutiennent que c'est le contraire qui se produit, mais cela ne change rien au problème qui nous préoccupe ici: l'essentiel, c'est que c'est là une spirale vicieuse à laquelle il faut mettre fin. Étant donné l'augmentation des coûts et des prix dans les secteurs de monopole—ou, si vous préférez, d'oligopole—la Banque du Canada se trouve en présence du dilemme suivant: elle peut financer soit le plein emploi avec une inflation élevée, soit une situation d'emploi partiel avec une inflation un peu plus faible. Le compromis consiste à alterner les deux régimes, et c'est là la solution classique et bien connue des économistes.

Ce n'est ni le moment ni l'endroit pour parler de l'utilité des études que fait le Sénat, mais j'ai été très déçu par le récent rapport du comité sénatorial sur l'économie, dans lequel il perpétuait ce qui, à mon avis, n'est qu'un mythe. En insistant si nettement sur la courbe de Phillips et sur la théorie du compromis, il a raffermi la conviction qui veut qu'il n'y ait pas de meilleure solution, et qu'en fait nous soyons à tout jamais réduits au dilemme suivant: avoir soit trop d'inflation, soit trop de chômage soit une combinaison des deux. Ni l'une ni l'autre de ces solutions n'est bien sûr satisfaisante tant sur le plan social qu'économique. Un chômage persistant de l'ordre de 6 p. 100 serait catastrophique du point de vue social. Toute une génération serait de ce fait vouée au désespoir et abandonnerait la lutte laissant le champ libre à toutes les possibilités.

Si on acceptait d'autre part un taux d'inflation annuel de 6 p. 100—ce qui semble être le cas, vu les ententes salariales intervenues récemment au Canada—une personne qui gagne aujourd'hui \$10,000 aurait besoin à la fin du siècle, soit dans près de 30 ans, de \$57,000 pour maintenir le même train de vie. Des provisions valant \$20 reviendraient alors à peu près à \$115. Une maison qui se vend aujourd'hui \$25,600 atteindrait en ce temps-là les \$147,000. C'est pourquoi, j'estime que les conséquences d'un pareil